



**7 milliards d'êtres humains, mille milliards de communautés... et une bibliothèque pour chaque**  
La bibliothèque au service de toutes les communautés

**Hélène Deleuze**

bibliothécaire à la Bibliothèque publique d'information Paris,  
France



Session:

161 — *Multicultural Libraries - Inspiring, Surprising and Empowering your Communities* — Library Services to Multicultural Populations

---

**Résumé :**

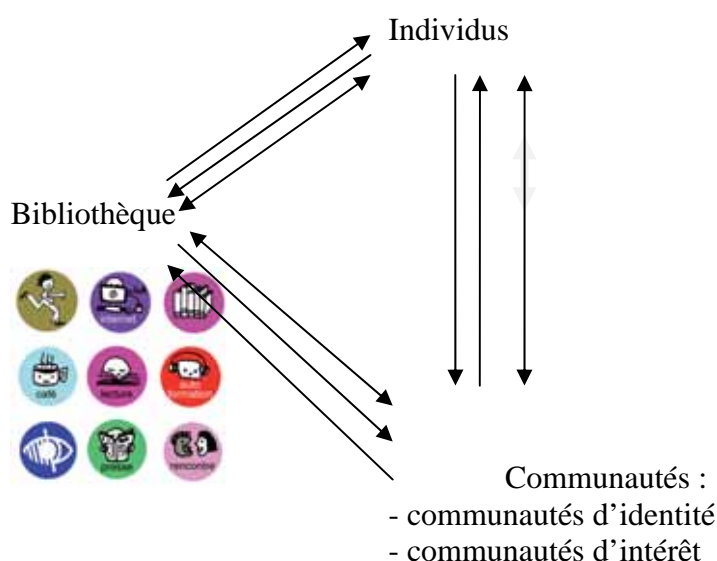
*Être une bibliothèque aujourd'hui, au service de tous les individus et de toutes les communautés, c'est être un lieu essentiel, unique, original et tout à fait particulier dans la cité, que définit la formule suivante :*

*« Bibliothèque 2012 » = une bibliothèque pour chacun qui sert la Communauté de ses usagers + une bibliothèque inclusive qui sait accueillir les communautés en répondant à leurs besoins spécifiques de communautés + un lieu de partage et d'échange, où se créent de nouvelles communautés, des communautés d'intérêt et de rencontre, à l'initiative de la bibliothèque et par la contribution de ses usagers.*

---

## Une bibliothèque pour « chaque »

Pour vous préciser l'objet de mon intervention, je vous propose un schéma reprenant les termes du titre qui permettra de fixer ce qui va la guider.



Ce schéma met en lien **3 composantes** : la bibliothèque, les individus, et les communautés. Cette dernière composante, « les communautés », se subdivise en **deux types de communautés**, les communautés d'identité et les communautés d'intérêt. Dans ce schéma, ce sont les **flèches, les liens** entre les 3 sommets du triangle : individus, communautés et bibliothèque, sur lesquels il faut s'attarder, et sur **le sens de ces flèches** : *sens unique*, une action d'une composante sur une autre, ou *double sens*, signifiant un mouvement d'aller et retour, d'actions réciproques, une dynamique d'interaction.

Ce qui sera le plus important dans mon propos, sera de marquer combien ce « CHAQUE », de « une bibliothèque pour chaque » est essentiel. Il place la bibliothèque dans une **position spécifique**, celle de **servir** des individus, aussi différents les uns des autres soient-ils, en tant que personne unique et singulière, en se mettant en situation d'être attentive, à l'écoute, de besoins uniques et singuliers. Et ce « chaque » c'est aussi **tout à la fois** servir les communautés, des groupes constitués, en tenant compte de leurs spécificités, de leurs caractéristiques, et du rapport particulier que chacune de ces communautés peut construire avec la bibliothèque, c'est-à-dire travailler à rendre accessible la bibliothèque à ces communautés qui sinon, sans dispositifs spécifiques, resteraient à l'écart, éloignées, de la bibliothèque ou de certaines de ses offres, en **construisant pour ces communautés une place à elles** dans la bibliothèque, qui réponde à leur besoin de bibliothèque. « Une bibliothèque pour chaque », renvoie donc à la fois aux « 7 milliards d'êtres humains », en tant qu'individus et aux « mille milliards de communautés ».

Existe-t-il beaucoup de lieux qui, comme les bibliothèques, peuvent nourrir une telle ambition, se fixer un tel but : servir tout à la fois ces deux composantes ? **N'est-ce pas là une des caractéristiques les plus actuelles des bibliothèques d'aujourd'hui que de pouvoir répondre à la société d'aujourd'hui sur un mode aussi inclusif, en se construisant comme des lieux uniques, originaux : des 3<sup>e</sup> lieux ouverts à tous, individus ET communautés ?**

Qu'est-ce qui définit ces relations si particulières à la fois aux communautés ET à chaque individu ? Comment la bibliothèque s'emploie-t-elle à construire ces relations ? Comment la tension entre individus et communautés existe-t-elle de manière fertile et équilibrée au sein de ce lieu qu'est la bibliothèque ?

Avant de vous présenter quelques actions et dispositifs d'accueil mis en place par la Bpi, la Bibliothèque publique d'information –la bibliothèque où je travaille- pour **servir et accompagner à la fois les individus dans leur singularité et les communautés dans leur diversité**, je dois faire un détour pour vous restituer le contexte, l'environnement qui a rendu possible ces dispositifs. Cet environnement est un environnement de contraintes, des contraintes qui se sont révélées stimulantes et qui ont contribué à structurer les nouvelles offres développées.

## **Des communautés à la bibliothèque ? Mais vous n'y pensez pas !**

Parmi toutes les contraintes qui caractérisent cet environnement, il en est une qui vous est peut-être mal connue parce que beaucoup moins présente dans vos environnements à vous. Vous êtes autorisés à penser « les communautés » et donc les offres des bibliothèques aux communautés. **Vous vous questionnez sur le « comment servir » les communautés, sur le « que mettre en œuvre pour servir les communautés ».** Cette question est pour nous, en France, très difficile à oser, elle est presque frappée d'illégitimité. Est-ce à dire que nous, bibliothécaires français, vivons dans un monde très exotique ? Ce monde a ses contraintes propres assurément, et par là même il construit ses réponses propres, en tenant compte de ces contraintes, sans que ce handicap, ces contraintes, ne deviennent un empêchement complet à aborder la question des communautés en bibliothèque et à construire des liens avec les communautés ; même si ces contraintes sont pesantes et forces d'inertie bien souvent.

### **Comment définir cette contrainte ?**

Jusqu'à aujourd'hui, nous sommes peu autorisés à penser le lien entre les institutions qui structurent l'espace public, et les communautés. En France, depuis la Révolution française de 1789, la sphère publique est structurée par **des institutions qui s'adressent prioritairement voire exclusivement aux individus**. Ce système s'est construit au fil des siècles, en grande partie sur la déconstruction des communautés de toutes sortes qui pouvaient alors exister qu'il s'agisse des communautés linguistiques organisées autour des langues régionales, ou des corporatismes qui organisaient le monde du travail, par exemple. Une déconstruction pour affirmer la primauté de l'Individu, un individu libre, l'égal des autres individus, et frère des autres individus, évoluant dans un espace public où la laïcité impose ses limites au religieux et aux religions. Dans ce contexte, il n'est d'espace public que composé d'une multitude d'individus réunis dans un système politique « La République française » autour d'une devise universaliste qui s'adresse aux individus : « Liberté, égalité, fraternité ».

Ce contexte me semblait important à poser : il contraint très fortement la réflexion et les possibilités d'action dans la mesure où le point de vue prédominant regarde avec suspicion les communautés et **questionne sans cesse leur légitimité à exister comme telles dans l'espace public**. Partant, si l'on regarde les communautés comme un objet illégitime ou menaçant, qui divise la seule communauté légitime : la communauté de tous les individus qui composent la Nation, une et indivisible, il n'est a priori pas question de s'interroger sur le « Comment servir les communautés » ? La question autorisée reste figée sur le « *Est-il possible d'envisager* » de construire une action publique en tenant compte des communautés ? « *Est-il légitime* » de servir les communautés ? Aller plus loin dans le questionnement en s'interrogeant sur le « *Comment servir les communautés* », c'est prendre le risque d'encourager les communautarismes dont se défie tant la République, instruite par son histoire. Pensez les communautés et des services pour les communautés, n'est-ce pas attaquer une forme de « Vivre ensemble » en favorisant le morcellement de l'espace commun, l'éclatement de l'espace public unifié, en sous-espaces cloisonnés, en mosaïque de petits espaces aux frontières hermétiquement tracées ?

**Malgré le poids de l'histoire, les choses évoluent** : ce dogme « l'individu prévaut sur la communauté et c'est l'individu qui a droit de citer dans l'espace public », ce tabou de la place des communautés dans l'espace public et non uniquement dans les limites fixées par la sphère privée sont ces dernières années atténués, assouplis par une réalité complexe, empreinte de

multiculturalisme et de globalisation. La crainte du communautarisme est bien présente et continue d’être agitée avec force et vigueur pour questionner toute action mise en place pour accompagner dans la sphère publique les communautés d’identité, mais le réel force à admettre qu’il faut penser la place des communautés dans la société, qu’il n’est plus possible de faire comme si elles n’existaient pas. **Pour inventer le « Vivre ensemble » d’aujourd’hui, il faut désormais pouvoir penser la place des communautés d’identité dans l’espace public et la place que les institutions qui composent l’espace public, les bibliothèques par exemple, peuvent faire aux communautés.**

## Une bibliothèque au service de toutes les communautés

Notre capacité à répondre « à la française » à cette question « Empowering communities » est donc plutôt décalée par rapport celle des pays appartenant au modèle anglo-saxon.

Si j’ai fait ce détour, c’est que dans ma bibliothèque, le débat sur la légitimité à servir « les communautés d’identité » est très quotidien et qu’un tel contexte n’autorise pas tous les types d’action mais crée un paysage particulier. Un équilibre sous forte tension, où la bibliothèque en vient à développer des dispositifs s’adressant pour certains à la Communauté de ses usagers, pour d’autres aux communautés d’identité qui pré-existent dans la société, et qu’elle en vient même à être créatrice de dispositifs à l’intention d’un troisième type de communautés, des communautés qui n’existent pas déjà dans la société : des communautés d’intérêt et de rencontre.

Avec pour **principe directeur** dans ces trois cas de figure de **favoriser le Vivre ensemble, au-delà de la diversité et de la différence.**

La question est donc comment la bibliothèque parvient-elle à servir non pas les communautés en général, entendu comme « les communautés d’identité », mais « toutes les communautés », **c’est-à-dire tout à la fois, en un même lieu, trois types de communautés :**

- la Communauté des usagers, celle que sert la Bibliothèque pour tous,
- les communautés d’identité, celles pour lesquelles la bibliothèque met en place des dispositifs d’accompagnement pour se rendre accessible à des publics spécifiques,
- les communautés d’intérêt, dont la bibliothèque facilite la constitution, l’émergence en son sein, des communautés d’intérêt *créées* par la bibliothèque, par la mise en place et l’animation de dispositifs de rencontre, d’échanges et de *Faire ensemble* ?

Je voudrais, pour répondre à cette question, vous présenter tour à tour **trois dispositifs** mis en place par la bibliothèque pour **servir chacun un des trois types de communautés :**

| Type de communauté                     | Quel dispositif ?                          | Principe directeur                               |
|--|--|--|
| Pour servir la Communauté des lecteurs | La bibliothèque pour tous/de tous : la Bpi | Favoriser le Vivre ensemble                      |
| Pour servir les communautés d’identité | A living book for migrant people           | Favoriser le Vivre ensemble                      |
| Pour servir les communautés d’intérêt  | Les ateliers de conversation               | Favoriser le Vivre ensemble ET le Faire ensemble |

## La Bibliothèque pour tous, lieu du Vivre ensemble, au service de la Communauté des lecteurs : la « seconde maison »



© Michael Levy Studio

La bibliothèque s'organise, chaque jour, pour accueillir des individus et leurs projets individuels, et ce faisant, au-delà de cette évidence qui la fonde et qui est sa raison d'être, elle parvient, grâce à son organisation, ses collections, ses services, ses principes et ses règles, à constituer ses usagers et leurs projets individuels, en **Communauté d'usagers qui partagent un lieu**, voire choisissent ce lieu, cette bibliothèque plutôt qu'une autre, pour **faire l'expérience d'un certain mode de Vivre ensemble**.

Servir la Communauté des lecteurs, être en mesure de donner réponse à des demandes et des besoins singuliers, individuels, de lecture et de services de bibliothèque, c'est là la raison d'être et le quotidien de toute bibliothèque.

La Bpi, la Bibliothèque publique d'information où je travaille est toute organisée, depuis sa création, pour y parvenir.

### Quelques mots pour vous la présenter.

Il s'agit de la plus grande bibliothèque de lecture publique française. Elle est située au cœur de Paris, à Beaubourg, dans le Centre Georges Pompidou. Elle partage ce bâtiment à très forte identité architecturale avec le Centre national d'art et de culture, musée national d'art moderne et contemporain.

Bibliothèque  
Centre publique d'information  
Pompidou



**C'est une très grande bibliothèque... 10 000 m<sup>2</sup>** s'étendant principalement sur deux niveaux en deux immenses salles, proposant un fond encyclopédique constitué de **350 000 documents en libre-accès** (livres, périodiques, films documentaires, cd-musicaux, ressources électroniques, méthodes et logiciels permettant l'auto-apprentissage,... ; et pas de collections jeunesse) associé à des services variés de médiation, d'animation, d'accès à Internet.

**C'est une bibliothèque accessible à tous**, sans inscription, ni formalités administratives, recevant une moyenne de 5 000 lecteurs par jour, ne proposant que la consultation sur place sur ses 2 100 places de lecture : une bibliothèque de lecture publique qui ne pratique pas le prêt, donc. Elle est ouverte tous les jours de l'année jusqu'à 22h, sauf les mardis et le 1<sup>er</sup> mai ; y compris les dimanches et jours fériés, soit des horaires peu habituels pour une bibliothèque française. Espace public permettant **l'anonymat, l'autonomie** dans l'usage des collections et services induite par la mise à disposition en libre-accès, la bibliothèque **propose à ceux de ses usagers qui le souhaite un accueil structuré**, assuré par une équipe de près de 180 bibliothécaires qui travaillent 1/3 de leur temps dans l'un des 10 bureaux d'information thématiques. Les usagers peuvent donc utiliser la bibliothèque seuls et sans formalités, OU se faire aider par les bibliothécaires à leur service dans les espaces de lecture s'ils le souhaitent, pour que ces médiateurs accompagnent leurs demandes individuelles, leurs besoins spécifiques et leurs usages.

Ces caractéristiques et cette situation géographique au centre de Paris font de cette bibliothèque « un lieu ». Un lieu tout à fait particulier si l'on observe les usages et les sociabilités qu'il autorise ou facilite.

S'y incarne un **Vivre ensemble** qui surprend le visiteur qui découvre la bibliothèque. Ainsi, c'est tout à la fois **une grande bibliothèque, et plus qu'une bibliothèque**.

La bibliothèque compte de très nombreux usagers appartenant aux communautés d'identité les plus variées. Multiculturelle, multi-sociale, multi-âges, multi-projets, multi-besoins : **la diversité est son identité. Sa communauté des lecteurs, celle qu'elle sert au quotidien, est multiculturelle.**

Représentants de la diversité sociale et culturelle, les usagers qui la fréquentent ancrent leurs habitudes en son sein durant quelques jours, quelques semaines, une saison, plusieurs années... voire une vie. De nombreuses études de publics viennent souligner cette particularité, cette identité spécifique du lieu, cette « différence ». Et il n'est pas rare que les échanges au quotidien avec ses usagers laissent saisir des formules telles que « **seconde maison** ». De fait, pour certains étudiants et pour certains « habitués », il s'agit bien là d'une « seconde maison » où ils passent autant de temps, voire plus de temps que dans leur « première maison ». Pour certains autres usagers, publics en « situation difficile » et précaire, sans domicile fixe, qui fréquentent quotidiennement la Bpi, des heures durant, impossible de retenir l'expression « seconde maison ». Mais leur attachement au lieu n'en est pas moins fort : ce lieu est le repère structurant d'une journée et de la succession des jours, un refuge, une « bibliothèque/maison ».

Les usagers déclarent éprouver **un sentiment d'appartenance à ce lieu**, à la Bpi, une appartenance qui fonde leur identité de lecteurs : ils disent leur sentiment d'affiliation à la Communauté des lecteurs de la Bpi. Ils sont ainsi usagers, lecteurs, mais pas uniquement caractérisés par leurs projets individuels, ils **font Communauté**, par leur attachement affectif au lieu, le partage quotidien et renouvelé de l'espace public qu'est la bibliothèque où **ils habitent** de nombreuses heures, **ensemble**. Ils **élisent** ce lieu de calme relatif, propice à leur curiosité, à leur concentration, à leur projet de vie, pour y vivre quelques heures ou une vie, dans une grande diversité d'usages mais aussi une proximité matérielle avec les autres usagers **sans que cette proximité ne devienne promiscuité** (2100 places de lectures disponibles simultanément, 5000 lecteurs par jour). Ils **partagent cet espace public**, la bibliothèque, dans **un grand respect mutuel** –il est fait toute sa place à leur projet, leur besoin et leurs usages individuels, dans la limite fixée par les projets, les besoins et les usages de leurs voisins du jour, **pour que chacun bénéficie de la bibliothèque**.

La Bpi sert sa Communauté de lecteurs, en organisant l'accueil de ses usagers sur le mode d'un Vivre ensemble dans l'espace public tout à fait particulier : c'est ce Vivre ensemble, cette atmosphère de tolérance et de respect, de partage pacifié de l'espace public, ce partage de ressources et d'usages, cette sociabilité facilitant la rencontre, ce cadre offert aux projets divers qui viennent s'y

accomplir, et la grande diversité des publics qui la fréquente, **c'est tout cela qui fait la Communauté.**

Cette communauté des lecteurs, multiculturelle et diverse, est LA communauté de la Bpi, institution de la République. Est-ce la seule que puisse s'autoriser à servir la Bibliothèque « ouverte à tous » sans distinction, ni formalité ?

### **Servir les communautés d'identité, en « mode Ouverture » : un « dispositif ouvert » de services à une communauté : A living book for migrant people**

La possibilité, pour la Bpi, de servir d'autres communautés, les communautés d'identité, celles qui existent dans la société, hors les murs de la bibliothèque, celles qui expriment des appartenances nationales, politiques, générationnelles, de genres, sociales, religieuses, culturelles diverses, cette possibilité n'est pas venue de l'évolution, du changement du vaste monde globalisé, qui aurait imposé à la bibliothèque de s'adapter au monde changeant.

Elle est l'expression d'un mouvement intérieur. La bibliothèque a perçu la nécessité en son sein, de **faire évoluer le paradigme du service universel à la Communauté des usagers** pour que celui-ci garde toute sa validité et sa force : pour demeurer une bibliothèque ouverte à tous, offrant ses ressources et ses services à tous, il lui a été nécessaire d'évoluer dans sa relation aux communautés, **d'accepter de développer des services spécifiques** pour ne pas laisser à l'écart de ses collections et services, dans ses murs, certains usagers qui eux aussi avaient élu la bibliothèque comme un lieu pour eux, comme une « seconde maison ». Voilà ce qui a rendu pensable, l'impensable, et possible l'impossible.

Les dispositifs sont aujourd'hui peu nombreux et ils sont de création récentes, quelques années tout au plus. Ils ont tous pour caractéristique **une certaine manière de servir les communautés d'identité** : avec la volonté de rendre accessible ce qui est disponible dans la bibliothèque en prenant en compte les spécificités des communautés qui tendent à faire obstacle à l'accès, tout **en s'adressant au sein des communautés d'identité à l'individu plutôt qu'au groupe**, en n'assignant pas l'individu à sa communauté mais **en individualisant la médiation proposée**. En construisant **des dispositifs ouverts** qui n'enferment pas les individus dans leur communauté et les problématiques de celle-ci, mais rendent les communautés perméables à l'environnement. **La tension** dans ces dispositifs mis en place pour servir des communautés spécifiques est constante **entre servir l'individu et servir la communauté** : cette tension **doit créer un équilibre, qui facilite le parcours de chaque individu quelles que soient ses communautés d'appartenance**.

Cette manière de servir les communautés d'identité, un exemple emblématique et spécifique permet de la saisir, celui du dispositif en place depuis juillet 2010 dans le cadre d'un **partenariat** avec une des principales associations françaises d'aide aux migrants, **France terre d'asile (FTDA)**.

**Ce dispositif a été construit pour servir une communauté de jeunes migrants qui fréquentent quotidiennement la bibliothèque.** Ce dispositif de médiation n'a pas de nom de baptême, ce qui est un manque. Je reprendrai pour le désigner un des noms qui ont pu lui être donné, en écho aux dispositifs observés notamment en Suède : « **A living book for migrant people** ». C'est l'histoire, la genèse de ce dispositif, son contenu et ses effets que je voudrais vous présenter.





Tout commence un beau matin – en l’espace de quelques semaines -, quand, aux côtés des publics en « situation difficile » qui habitent le lieu, a « surgi » un « nouveau public en situation difficile », mettant en difficulté le dispositif d’accueil universel de tous et de chacun pris en charge par les bibliothécaires : un public de jeunes migrants étrangers qui utilisaient exclusivement le service de consultation gratuite d’Internet.

La difficulté à servir ce « nouveau public » n’était pas du tout liée à un comportement difficile des jeunes migrants qui, chaque jour, des heures durant, multipliaient les sessions Internet. Il n’y avait aucune difficulté de cette sorte.

La difficulté était ailleurs : **la barrière linguistique** empêchait les bibliothécaires de présenter à ces jeunes migrants en quelques mots l’ensemble des services et collections proposés par la Bpi pour qu’ensuite chacun puisse élire ceux de son choix et non pas avoir des usages restreints de la bibliothèque par méconnaissances de ses offres. Aucune langue commune ne permettait de communiquer avec ces usagers : ils n’étaient ni francophones, ni anglophones, ni hispanophones... Le questionnement et la mobilisation des bibliothécaires étaient renforcés par le fait que ce public ne se présentait pas en « cas isolés », il était présent en nombre dans la file d’attente Internet ; et parmi ces usagers certains paraissaient extrêmement jeunes (le règlement de la bibliothèque stipule que l’accès à Internet pour les moins de 16 ans n’est possible qu’accompagné d’un adulte).

**Du fait de l’incommunicabilité, le dispositif d’accueil universel organisé par la bibliothèque ne pouvait bénéficier à ces jeunes migrants ; pour autant, les bibliothécaires jugeaient essentiel que la bibliothèque puisse mieux servir ces usagers-là.**

**Pour répondre à cette situation, un dispositif de médiation a été construit :**

Ce public d’une centaine de jeunes migrants partageait une origine commune, l’Afghanistan, et s’exprimait en dari (ou farsi) ou en pachto ; dans une situation de grande précarité sociale (sans-abri) et juridique (sans statut défini), il fréquentait quotidiennement la bibliothèque en n’utilisant qu’un seul service : la consultation gratuite d’Internet. Après réflexion, contact a été pris avec l’association France terre d’asile (FTDA), une des principales associations française d’aide aux migrants (<http://beta.france-terre-asile.org/qui-sommes-nous/presentation>). La Bpi et FTDA ont décidé de **conclure un partenariat par lequel l’association FTDA serait amenée à intervenir au sein de la bibliothèque**. Pour valider le contenu de la médiation et pour en affiner les modalités, un **diagnostic préalable** a été réalisé par un des collaborateurs de FTDA.

S’appuyant sur ce diagnostic, et en tenant compte des principes qui structure l’accueil des usagers à la Bpi, **la médiation a été définie non pas de manière univoque, mais au pluriel**, selon deux axes. Ces deux axes de médiation sont les suivants : **premier axe, celui de l’accès aux droits** : par l’information sur le droit d’asile, l’hébergement, la protection des mineurs isolés étrangers et par l’orientation vers des structures spécialisées pour les demandeurs d’asile et les réfugiés ; **second axe, celui de l’accès à la bibliothèque** : informations dans une langue partagée avec l’interlocuteur, sur la bibliothèque, ses différents services et collections, visites guidées et aide à l’appropriation d’un service en particulier : celui de l’Autoformation, espace composé de 120 cabines où gratuitement,



sans aucune formalité d'inscription, sont consultables 1500 méthodes de langues, le Français langue étrangère et ses 300 méthodes arrivant en tête du palmarès des usages.

**Cette médiation prend en compte la singularité de chaque migrant** en lui donnant la possibilité de s'exprimer dans sa langue maternelle : il s'agit d'une **médiation polyglotte**, le médiateur pouvant intervenir en sept langues (français, anglais, dari, farsi, pachto, urdu, bengali). Véritable « living book », le médiateur **rend accessible le Droit** en tenant compte de **la spécificité de chaque situation personnelle** : il rend accessible le savoir qui est par ailleurs disponible dans la collection de papier sur les étagères, en devenant, par son accompagnement juridique personnalisé, une partie adaptée de la collection, réconciliant ainsi la disponibilité matérielle avec la réelle accessibilité d'usage. Cette médiation touche même souvent **l'extrême singularité** lorsque l'utilisateur partage avec le médiateur le récit de sa vie, évoquant notamment son parcours migratoire et les causes de son exil.

Rendre plus accessible la bibliothèque, ses services, ses collections et leur contenu en s'alliant des capacités et des ressources extra-bibliothéconomiques, c'est ce que cette médiation, depuis juillet 2010, y contribue **tous les jeudis et vendredis après-midi** ; pas une seule permanence n'a laissé douter de sa nécessité et de sa pertinence ; chaque semaine des jeunes migrants, nouvellement arrivés à Paris ou qui fréquentent depuis peu la bibliothèque, peuvent en bénéficier.

Il faut ici souligner une chose qui contribue grandement à la réussite de ce dispositif : la bibliothèque et les jeunes migrants bénéficiaires du dispositif ont une chance immense : celle d'être accompagnés semaine après semaine par **des médiateurs aux qualités professionnelles et personnelles hors du commun** qui lors de chaque permanence font plusieurs métiers, parfois tous en même temps : travailleurs sociaux, juristes, interprètes dans 7 langues différentes, bibliothécaires ; des médiateurs qui mobilisent des qualités d'écoute et de mise en confiance des jeunes migrants pour pouvoir répondre « sur mesure », de la manière la plus appropriée, à la situation de chacun.

... **Par ricochet et dans l'élan, pour prolonger, consolider et compléter ce dispositif spécifique de médiation, d'autres dispositifs ont été construits** et pris en charge par les bibliothécaires :

- la notoriété du dispositif a été assurée auprès des collègues bibliothécaires en empruntant la voie de la communication interne mais aussi, toujours à l'attention de l'ensemble du personnel, celle de **deux conférences** l'une sur les Migrations au XXI<sup>e</sup> siècle, l'autre sur le droit des étrangers, renforçant ainsi **la sensibilisation** ;
- des affiches et des flyers multilingues dans la bibliothèque ont contribué à la notoriété auprès du public des migrants, bien au-delà des murs de la bibliothèque et bien au-delà de migrants afghans initialement défini comme le public concerné pour s'étendre à des personnes d'origines diverses (Tibet, Iran, Mali, Tunisie, ...) ;
- ont été mis en place des accueils de groupe de migrants dans l'espace Autoformation en dehors des horaires d'ouverture pour faciliter l'appropriation du lieu ;
- des vacataires d'accueil persanophones ont été recrutés pour renforcer la possibilité pour l'équipe des bibliothécaires de surmonter la barrière linguistique et pour faciliter la présentation de l'espace Autoformation où le public migrant est de plus en plus présent ;
- enfin des ateliers de conversation ont vu le jour pour prolonger l'auto-apprentissage et créer des communautés d'intérêt partageant autour des langues apprises : français langue étrangère, anglais, espagnol, allemand et chinois.

Autant d'initiatives et de dispositifs créés de fil en aiguille.

C'est l'un de ces ricochets du dispositif « A living book for migrant people » que je voudrais évoquer en troisième lieu, et par là même, le troisième type de communautés.



A raison **d'une fois par semaine**, en fin de journée, est proposé un atelier de conversation en langue étrangère **d'une durée d'1H15** : atelier de conversation en anglais les lundis, en espagnol les mercredis, en allemand les jeudis, en français langue étrangère les vendredis, en chinois les samedis. Chaque atelier accueille de **10 à 15 personnes** et est animé par **un locuteur natif de la langue en question**.

**Il ne s'agit pas là d'un cours de langue**, avec ses règles et ses codes qui font écho à l'univers scolaire en créant un espace rassemblant des élèves autour d'un maître. **Non, ces ateliers sont autre chose qu'un cours**. Il s'agit d'un moment d'échanges pendant lequel les participants sont invités à discuter entre eux autour de sujets variés, dans **une atmosphère détendue et conviviale**.

Ce moment est animé non pas par un professeur, mais par un locuteur natif de la langue partagée. **La question du locuteur natif nous semble essentielle**. Le simple fait de « bien parler » la langue n'est pas suffisant : en effet les participants sont très demandeurs d'informations « culturelles » au sens large du type : « Comment ça se passe dans votre pays ? ». Pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand et le chinois, la bibliothèque fait appel à des vacataires étudiants locuteurs natifs de ces langues. Ces vacataires reçoivent une formation avant d'animer leur premier atelier et le suivi de leurs interventions est assuré par une bibliothécaire qui coordonne cette activité. Pour les ateliers de français langue étrangère, ce sont des bibliothécaires de la Bpi, volontaires intéressés par ce type de médiation, qui animent ce rendez-vous hebdomadaire.

**Quelles sont les compétences nécessaires de l'animateur ? Être à l'aise dans sa langue maternelle, motivé, enthousiaste, à l'aise en public et dans l'animation de groupes.**

Il n'y a pas de suivi particulier d'un atelier à l'autre, pas d'obligation d'assiduité des participants d'une semaine sur l'autre. Les ateliers sont gratuits, accessibles sans formalités particulières et sans que les participants aient à faire la preuve de leur identité : on retrouve là les principes généraux d'accès facilité à la bibliothèque. Pas d'inscription à l'avance : les personnes se présentent 15 mn avant que le cours ne commence, le jour où elles souhaitent participer. **C'est une sorte de « café des langues » ouvert à tous**, dans la mesure où les participants arrivent à communiquer plus ou moins dans la langue en question.

**Qu'observe-t-on dans ces ateliers ? Une très grande diversité de participants** que rien ne semblait devoir réunir et qui partagent un point commun, le goût de converser dans une langue qui leur est étrangère, c'est-à-dire une curiosité pour une langue qui n'est pas leur langue maternelle mais aussi le goût du partage d'expériences, le goût des autres, le goût pour d'autres cultures, d'autres parcours, d'autres points de vue, le goût de la rencontre. L'atelier de conversation, c'est donc le partage de la langue, et bien au-delà de cela, **quelque chose de plus riche**.

**Les ateliers construisent, entre les murs de la bibliothèque, un espace de partage et un espace de rencontre entre des individus qui forment des communautés d'intérêt réelles durant 1H15**. Ces communautés partiellement éphémères : chaque semaine, des nouveaux venus participent modifiant la composition de la communauté, partiellement pérennes : certains participants sont fidèles à ce rendez-vous hebdomadaires, traits d'union avec la communauté qui existait la semaine précédente. Ces communautés ont donc une histoire et se redéfinissent en partie chaque semaine.

Les ateliers, c'est aussi, **une dynamique de groupe particulière**, faite de respect mutuel, d'écoute, de bienveillance, de curiosité, d'intensité, d'étonnement, d'inattendu, d'enthousiasme, d'implication et d'investissement personnel dans le groupe, alors que tous sont des inconnus les uns pour les autres.

Ainsi un atelier de français langue étrangère, c'est, **ce jour-là**, une quinzaine de personnes, venus d'une quinzaine de pays différents : Grèce, Moldavie, Autriche, Chine, Pérou, Afghanistan, Hongrie, Brésil, Espagne, Libye, Japon, Irlande, Turquie, Mexique, Portugal, qui au commencement de l'atelier se présentent en indiquant leur prénom, leur pays d'origine et complètent par les éléments qu'ils souhaitent livrer à ces inconnus avec lesquels ils discutent une heure durant. Ils complètent en indiquant leur profession (une journaliste, un criminologue, une avocate d'affaires, un Turc qui a vécu 20 ans Allemagne et est désormais à la retraite, une publicitaire accompagnée de son ami qui cherche un emploi, un dentiste en formation qui a quitté son pays en guerre...), ou en taisant leur situation précaire de sans-papiers, précisant le pourquoi de leur séjour à Paris (chercher du travail,

parfaire ses compétences linguistiques, rejoindre son petit ami,...). Cette présentation est accompagnée de questions et de réponses qui se croisent, chacun pouvant intervenir pour s'adresser à l'un ou à l'autre de son choix lorsqu'il se présente, pour pratiquer la conversation.

C'est bien là **une improbable communauté, aux composantes tellement diverses**. Et pourtant, cette communauté est bien réelle, et tellement vivante dans ses échanges, allant parfois jusqu'à partager des récits courts qui laissent transparaître l'intimité au détour de certains sujets.

L'atelier, c'est surtout un partage fait d'inattendu. On sait comment commence l'atelier : par le tour de salle, une présentation accompagnée de questions adressées à tel ou tel, pour s'exprimer et faire connaissance. On sait comment il est censé se poursuivre : par la discussion autour d'un thème choisi par l'animateur et abordé avec ou sans outils pour amorcer la prise de parole. Mais en fait, seul le commencement est assuré. Pour le reste, c'est l'imprévu, c'est la surprise, construite par la dynamique de groupe et le jeu des questions/réponses. Il n'est pas rare que l'animateur n'ait pas le temps de proposer le thème de discussion qu'il avait préparé pour un atelier, la conversation ayant fait emprunter au groupe d'autres chemins.

L'atelier offre un cadre, une existence à une communauté éphémère d'intérêt ; **une véritable Tour de Babel,**



**Jakob Gautel** *La Tour (Tour de Babel)*, 2006-2012  
Collection de l'artiste © Jakob Gautel / DR

au sein de laquelle règne non pas la cacophonie, l'incapacité à communiquer et à s'entendre, mais le plaisir de partager la conversation et tout ce qu'elle transporte avec elle, grâce à une langue commune à tous et étrangère à chacun, même parfois un peu à l'animateur dont c'est pourtant la langue maternelle tant ce qui se joue lors d'une séance peu venir questionner les évidences de la langue, des modes de vie, et remettre en cause ce qui dans la langue et dans l'organisation sociale, semblait aller de soi. Les expressions idiomatiques transposées d'une langue et d'une culture à l'autre sont à cet égard un sujet de conversation qui à tous les coups fait mouche, et à ce titre un outil d'animation très efficace et pertinent.

L'un des participants réguliers de ces ateliers, Bernard, documentariste autrichien installé à Paris depuis quelques années, captivé par ce qui se joue au sein de ces ateliers, les valeurs qu'ils portent, la dynamique qui les anime, souhaiterait en faire le thème de son prochain documentaire et a déjà trouvé pour soutenir ce projet les financements nécessaires à un travail de 6 mois de tournage.

Ceci pour vous rendre sensible au fait que derrière la banalité du dispositif « Atelier de conversation », ces ateliers ne laissent vraiment pas indifférents ceux qui y participent.

**Initiatrice, créatrice, compositrice, agitatrice de communautés d'intérêt bien réelles, la bibliothèque crée avec ses usagers une relation bien particulière, en leur offrant un cadre, un format, le liant, l'occasion d'un Faire ensemble.** Faire ensemble l'expérience de rencontres et d'échanges, avec surprises, étonnements, curiosité et enthousiasmes à la clé.

Quels centres d'intérêt élire pour créer des communautés, au sein de la bibliothèque ? Le partage de la langue et de la culture qui lui est liée, est le centre d'intérêt qui, dans cet exemple, fait communauté.

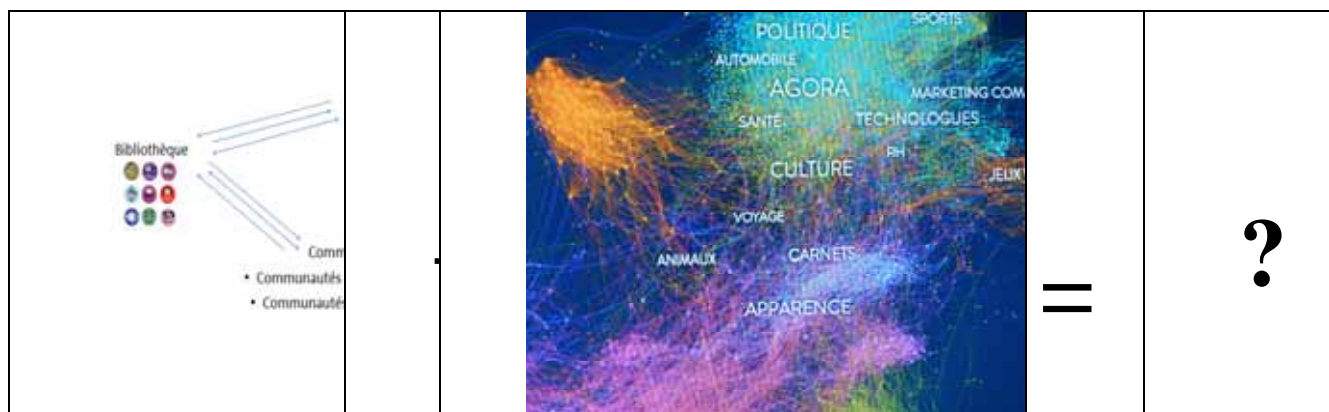
La lecture pourrait être un autre exemple. Le dispositif des **Social Reading** serait exemplaire à ce titre. Nous réfléchissons d'ailleurs à l'emprunter au réseau anglais, très actif, pour l'acclimater à la Bpi.

**Les centres d'intérêt sont infinis ; la petite fabrique de communautés d'intérêt entre les murs de la bibliothèque a de beaux jours et de beaux projets devant elle :** avec un peu d'imagination, d'audace, tout en se laissant guider par l'identité propre de la bibliothèque et par sa volonté de servir différemment ses usagers.

**Contrepoint au monde virtuel en expansion constante, voilà une manière bien contemporaine de servir les communautés, et bien spécifique au monde des bibliothèques.**

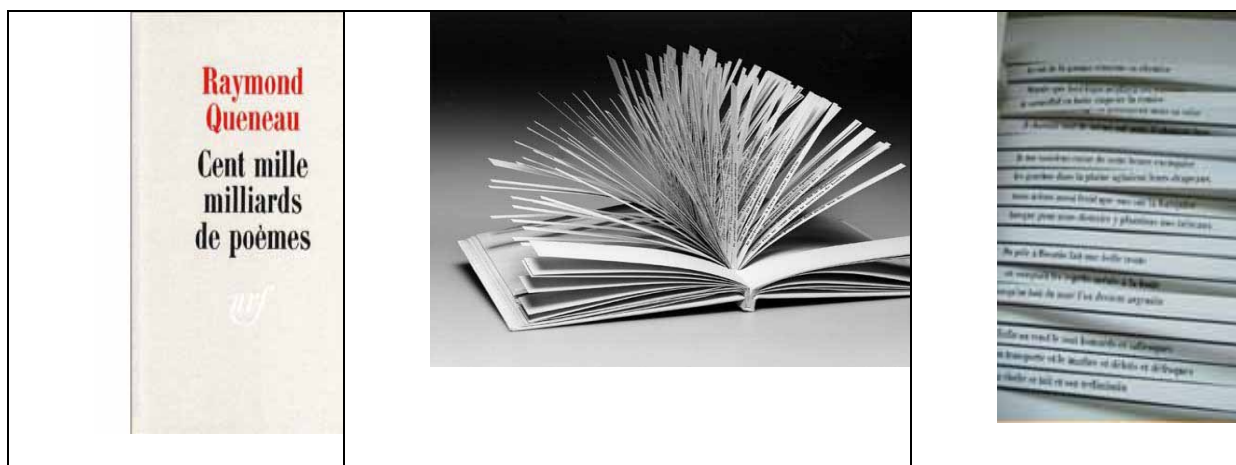
### Conclusion en forme de livre :

Je voudrais conclure par une image qui serait l'addition de la simplicité du triangle avec lequel a débuté cette présentation et de la cartographie représentant le foisonnement, la permanente recomposition, la dynamique qui caractérise sur Internet l'univers des communautés d'intérêts.



Je voudrais conclure avec un livre. Non pas pour recourir à ce que dit ce livre au travers des mots qui le composent, mais parce que sa forme, sa matérialité d'objet-livre permet de visualiser, de représenter tout à la fois la grande variété des usagers qui font la bibliothèque et que celle-ci doit servir et le processus de fabrication, d'émergence de communautés d'un nouveau-type au sein de la bibliothèque : les communautés d'intérêts.





*Cent Mille Milliards de poèmes* présente les mêmes caractéristiques que la bibliothèque d'aujourd'hui : c'est un livre animé, interactif, composé d'éléments divers, dont les liens sont de multiples natures, qui permet de recomposer l'existant, ce qui est donné au premier abord.

En effet, ce livre publié en 1961 par Raymond Queneau est **un livre interactif**. Il permet, comme son titre l'indique, de composer Cent Mille Milliards de Poèmes. C'est un livre qui **potentiellement permet de composer ce nombre infiniment grand de poèmes**. Chaque page porte un poème et chaque page est découpée en ... languettes comportant chacune un vers du poème. Par combinaison des languettes empruntées à chaque page qui porte un poème, le lecteur recompose cet ensemble de poèmes, pour créer son poème. Chaque vers constitue un ingrédient, l'ensemble des ingrédients recomposés, recombinaison, forme un poème. Et ce jusqu'à atteindre un nombre extravagant de poèmes.

Le livre c'est la bibliothèque qui contient des pages, les communautés d'appartenance, d'identité, elles-mêmes composées d'individus, les languettes, portant chacun un vers, unique. Recomposable en cent mille milliards de poèmes/communautés, composées par, pour, avec et dans la Bibliothèque. La Bibliothèque comme « petite fabrique de communautés d'intérêt », compositrice de nouvelles communautés, pour mieux servir individus et communautés...

<http://www.youtube.com/watch?v=2NhFoSFNQMQ>

La bibliothèque d'aujourd'hui doit être à l'image de ce livre intemporel : elle doit par ses propositions, ses dispositifs permettre à la communauté de ses usagers composée d'individus appartenant à des communautés d'identité existant dans la société, de se recomposer en communautés d'intérêt en construisant avec eux **autour d'objets en lien fort avec la bibliothèque**.

La bibliothèque d'aujourd'hui doit être une bibliothèque **inclusive**, qui sert et accompagne les communautés qui existent en dehors d'elle, faisant en sorte que chaque individu, porteur à la fois d'un projet singulier et d'identités multiples qui le lient à plusieurs communautés, puisse **être servi dans sa singularité**.

La bibliothèque doit **servir en rendant accessible, lisible, ce qui est disponible en son sein** : elle ne se définit plus uniquement aujourd'hui en posant entre ses murs ses services, ses collections mais **elle doit penser les chemins qui permettent à des individus différents les uns les autres, d'atteindre ces services et ses collections pour en être réellement les bénéficiaires**.

Elle doit créer des dispositifs ouverts, pour accueillir des individus et des communautés, non pour enfermer ceux-ci sur eux-mêmes, les rendre prisonniers de leurs spécificités, de leurs particularités et de leurs identités, sur le mode de la juxtaposition d'offres rendant les uns imperméables aux autres, mais pour laisser chacun exister en **un lieu qui les autorise à être perméables aux différentes offres de la bibliothèque, aux autres individus, aux autres communautés**. Créer des dispositifs pour servir des individus et des communautés en évolution, en construction, dans l'ouverture et la perméabilité à leur environnement, pour que **les bibliothèques**



**soient des lieux du Vivre ensemble, du Faire ensemble, de l'expérience, de la surprise et de la curiosité.**

De chemin, il n'en est pas qu'un, il n'est pas qu'une seule voie d'accès. **C'est une multitude de chemins qu'il faut tracer pour que chacun trouve celui qui correspond à son pas, à sa marche, à sa démarche.** A l'unicité des poèmes présentés sur chaque page et rassemblés en recueil, doit se substituer **la multiplicité des compositions poétiques, pour que tous et chacun puissent construire l'usage de la bibliothèque qui correspond à son projet.** Pour que la bibliothèque serve tous et chacun, serve une multiplicité d'individus, une multiplicité de communautés, dans le lieu qu'elle crée, qu'elle habite, qu'elle anime.